



Projet Alimentaire Territorial

Massif du Sancy

Plan d'actions 2024-2029



Un plan d'actions élaboré autour de quatre grands thèmes

I. L'approvisionnement en produits locaux et durables

Enjeu A : Développer l'utilisation des produits locaux et durables en restauration collective, commerciale et distribution locale

A1 - Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs cuisines centrales sur le territoire

A2- Accompagner individuellement et/ou collectivement les acheteurs de la restauration collective sur la partie approvisionnement

A3- Sensibiliser et accompagner les restaurateurs privés et commerçants

Enjeu B : Augmenter les solutions d'approvisionnements en produits locaux pour les particuliers et l'aide alimentaire

B1- Identifier des locaux commerciaux vacants et faciliter leur accès aux porteurs de projet en distribution locale et durable

B2- Favoriser le développement d'innovations collectives en termes de commercialisation ou d'achats de produits locaux

B3- Accompagner les acteurs de l'aide alimentaire afin d'améliorer leurs approvisionnements en termes de qualité

Enjeu C : Augmenter la visibilité des produits locaux

C1- Référencer et communiquer sur les points de vente de produits locaux

C2- Mettre en avant les produits locaux sur les marchés et faciliter l'accès des marchés aux nouveaux producteurs

C3- Développer un label du type « Assiette du Sancy » pour mettre en valeur le patrimoine alimentaire local

II. La sensibilisation et la formation à l'alimentation durable

Enjeu D : Développer les actions de sensibilisation et formation auprès des scolaires et de la petite enfance

- D1- Faciliter l'accès des scolaires à des animations de qualité sur l'alimentation durable
- D2- Développer des projets culinaires au sein des collèges
- D3- Réaliser des interventions et formations auprès du secteur de la petite enfance

Enjeu E : Développer les actions d'animation et de sensibilisation auprès du grand public

- E1- Accompagner les projets de jardins et vergers des collectivités
- E2- Organiser et animer un programme d'activités pour le grand public
- E3- Mener des actions de sensibilisation pour le grand public

III. Les actions de développement agricole

Enjeu F: Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation - diversifier l'agriculture du territoire – encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la santé

- F1- Mobiliser les acteurs techniques pour répondre aux problématiques liées à la transmission et l'installation en agriculture
- F2- Faciliter les projets de transmission et d'installation
- F3- Encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

IV. La protection de l'environnement

Enjeu G : Préserver et gérer la ressource en eau du territoire

G1- Mener des actions de protection des zones humides et cours d'eau

G2- Mener des actions de diminution du gaspillage de l'eau et améliorer la gestion des eaux usées

Enjeu H : Réduire et mieux gérer les déchets du système alimentaire

H1- Soutenir les actions de prévention développées par les syndicats de collecte et le VALTOM

H2- Réduire la quantité de déchets et éviter le gaspillage alimentaire sur les manifestations sportives, culturelles et touristiques

H3- Communiquer sur les solutions permettant la diminution du gaspillage et la gestion des déchets alimentaires au niveau des professionnels des métiers de bouche

Vous souhaitez vous renseigner sur le PAT, contactez :

Marlène GAUTIER – Animatrice PAT

mgautier.ccsancy@gmail.com

06.82.25.02.69

